

# La Tribune

Edition n°13- Janvier 2025



Chers Amis,  
Chers Donateurs,  
Chers Bénévoles,

Pendant toutes ces années, j'ai pu constater l'importance du rôle des animaux de compagnie dans notre société et plus particulièrement auprès des personnes seniors vivant souvent seules.

personnes seniors vivant souvent seules.

Dans notre monde qui va à la dérive, dans ce monde où les gens s'entretuent, dans ce monde où les nouvelles sont rarement bonnes, la place de l'animal de compagnie est de plus en plus importante. Le chien ou le chat sont des réconforts, ils nous permettent, par leur présence et par leur attention, de voir la vie avec plus d'optimisme. Ils permettent aussi à nos seniors de garder un contact social et leur redonnent une nouvelle force de vivre.

Après 13 ans, les Membres Fondateurs vont se retirer dans le bureau de la Fondation, ils auront un regard et un rôle consultatif pour la bonne marche du nouveau Conseil de Fondation qui, rajeuni, va se partager les tâches exécutives.

Notre Fondation est devenue incontournable et nous devons tout faire pour qu'elle soit pérenne. Nous la remettons entre les mains de notre nouveau Conseil de Fondation qui devra la faire évoluer et la rendre encore plus légitime face au monde qui nous entoure.

Ceci est notre vœu le plus cher !

Chers Amis, Chers Donateurs, Chers Bénévoles, vous qui avez largement contribué à ce qu'est devenue notre Fondation, ne l'oubliez pas et elle ne vous oubliera pas non plus!

Gilles Altwegg



Quelle que soit la race,  
quelle que soit son origine,  
ils sont tous nos chiens  
préférés!

## Nous devons parfois refuser...

Bien sûr, la Fondation ASA a été fondée pour venir en aide aux seniors ou à leur famille. Parmi les demandes les plus courantes qui nous parviennent, il y a le placement en famille d'accueil (FA), lors d'une hospitalisation par exemple, la demande d'adoption en cas d'admission en EMS ou de décès ou, le plus souvent, des demandes de promenades. Cette dernière se rapporte généralement à des personnes qui sont accidentées ou en convalescence et qui ne peuvent momentanément pas se charger des promenades de leur chien. Si nous mettons toute notre énergie et notre bonne volonté à accepter ces demandes et à trouver un ou plusieurs bénévoles pour les assumer, il est des cas où, malheureusement, nous devons refuser d'intervenir.

J'aimerais vous donner comme exemple l'un des rares cas où nous avons dû renoncer à fournir une prestation :

Un Monsieur de 67 ans devait subir une opération à un genou. Il s'était arrangé pour mettre son chien en pension durant son hospitalisation, mais prévoyait, à juste titre, de ne pas pouvoir le promener durant les 3-4 premières semaines après son retour à domicile. Il nous a donc sollicités pour lui fournir 1 ou plusieurs bénévoles pour 1-2 promenades par jour durant au maximum un mois. Il faut préciser ici que ce chien était un Staffordshire Bull

Terrier (genre pitbull...) de 4 ans ! Pour effectuer la promenade d'essai, 2 membres d'ASA Lausanne se sont rendus à son domicile en compagnie d'une bénévole. Nous avons été accueillis par un adorable chien, qui nous sautait dessus, à coup sûr par gentillesse. Mais tout de même, un Bull Terrier de 4 ans, c'est 17 kg de muscles et d'énergie et il s'est avéré très difficile de le contenir. L'une des membres d'ASA et la bénévole sont alors parties en promenade, tandis que l'autre remplissait les documents nécessaires à notre prestation. Nous



avons alors appris que cet animal n'était pas castré, son propriétaire ayant refusé d'effectuer cette opération. Quelques minutes plus tard, les promeneuses sont revenues et nous ont raconté leur très pénible promenade : un chien qui tire de toutes ses forces, ou qui refuse d'avancer, ou qui leur saute dans les jambes ou au thorax, totalement incontrôlable. Et là, nous avons appris que ce pauvre animal n'avait pas suivi une seule heure d'éducation... De plus, son propriétaire ne le sortant qu'une seule fois par jour, il manquait

totallement d'exercice. Pas d'éducation, pas de castration et des sorties insuffisantes faisaient à coup sûr de ce chien un animal potentiellement dangereux. Fait rare, nous avons donc dû refuser notre aide à ce monsieur. Nous ne pouvions en effet pas nous permettre de faire prendre des risques à notre bénévole, voire aux personnes rencontrées en promenade. Nous avons alors fermement conseillé au propriétaire de commencer le plus rapidement possible une vraie éducation avec son animal. Ce pauvre chien qui, lui, n'était pour rien dans l'ignorance et le manque de sérieux et d'implication de son « Maître ». Et cela car, au vu de sa race et en cas d'accident ou de morsure, il n'aurait eu aucune chance d'échapper à un triste sort...

D'où un petit rappel : afin d'être accepté pour des promenades, un chien devrait avoir été éduqué et castré ou stérilisé. Et pour être placé en famille d'accueil, il doit absolument être à jour avec ses vaccins.



## Quelle laisse choisir pour promener son chien?

Le choix de la « laisse » pour promener votre chien va dépendre de la taille, du niveau de son éducation et de l'activité prévue. Une bonne « laisse » classique restera toujours la garantie d'une promenade sans stress, surtout en ville! Une longe est utile pour des promenades dans de grands espaces où il n'y a que peu de vélos, de piétons et d'autres chiens!



Que penser des « laisses » à enrouleur?

Elles ont beaucoup de succès, sont bien pratiques mais, mal utilisées, elles peuvent être dangereuses. Leur utilisation demande un temps d'apprentissage. Elles sont à utiliser uniquement dans

de grands espaces, peu fréquentés et calmes.

Elles conviennent aux chiens qui ont déjà appris à marcher en « laisse », sans tirer, à ceux qui ont appris à s'arrêter sur commande et qui reviennent lorsqu'on les rappelle. Un chien qui n'a pas ces bases n'arrêtera jamais de tirer sur la « laisse » et risque de transformer les promenades en véritables corvées.



Si votre « laisse » est complètement déroulée et qu'un danger surgit, vous risquez de ne pas avoir le temps de ramener votre chien suffisamment vite pour le mettre en sécurité.

Il y a le danger des accidents avec des vélos, trottinettes et autres



usagers de la voie publique. Une « laisse » trop longue ne permet pas d'agir rapidement pour contrôler le chien (qu'il s'agisse d'un petit ou d'un grand chien le danger est identique!).

Pour le promeneur, des brûlures ou des coupures à la main ne sont pas rares. Elles sont dues au déroulement ou enroulement trop rapide de la « laisse ».

Il y a aussi le danger de chutes. Le propriétaire ou une autre personne peuvent s'y prendre les pieds!

Il y a des solutions alternatives plus sûres que les « laisses » à enrouleur : les laisses « mains libres » (elles s'attachent à la taille du maître comme une ceinture), les laisses éducatives « anti-traction » ou, laisses doubles, (avec un système d'attache en deux points à un harnais).

Laissez-vous conseiller par un spécialiste!



# Un véritable fléau: Les chenilles processionnaires



Bientôt la saison du retour des chenilles processionnaires. Elles sont très présentes sur les pins, arbre qu'elles affectionnent particulièrement et très présents dans nos régions car elles se nourrissent des aiguilles pour se reproduire. Ces chenilles sont dangereuses aussi bien pour l'homme que pour nos chiens. Les chenilles quittent le nid vers les mois de mars et avril et vont donner naissance à des papillons bruns qui ont une vie nocturne.

Ce sont les poils des chenilles processionnaires du pin qui possèdent des propriétés urticantes. Au contact de la peau, ils peuvent provoquer des démangeaisons, des réactions allergiques et avoir de graves consé-

quences, notamment pour les enfants et les animaux de compagnie. Cela peut aussi provoquer des difficultés respiratoires aux humains, comme des crises d'asthme.

Si votre chien venait à toucher, lécher ou pire avaler une chenille, il faut courir chez le vétérinaire le plus rapidement possible. Votre temps de réaction est primordial. Lorsque votre animal est atteint, évitez de toucher les poils urticants qui pourraient se casser et libérer davantage de toxines.

Il faut savoir que chaque propriétaire d'arbres est tenu de procéder, à sa charge, à l'enlèvement et à la destruction des chenilles processionnaires. Si vous remarquez la présence de nids sur le do-

maine public, vous devez en informer votre commune qui doit faire le nécessaire. Évitez tout contact avec les nids, même vides, laissez faire les spécialistes!



## Ils parlent de nos chats...

*Jean Cocteau:* Si je préfère les chats aux chiens, c'est qu'il n'y a pas de chats policiers!

*Françoise Parturier:* Le chat est le seul animal domestique qui soit resté sauvage.



*Françoise Giroud:* On ne possède pas un chat, c'est lui qui vous possède!

*Proverbe albanais:* Le chat est un lion pour la souris.

## Missiou



Missiou est une jolie chatte Sacré de Birmanie âgée de 12 ans.

Elle a été accueillie à la maison d'ASA de Gingins au début de l'année 2024, suite au décès de sa propriétaire.

Missiou a rencontré quelques difficultés au début de son adaptation à la maison d'ASA. Il a été nécessaire de l'isoler des autres pensionnaires étant donné que ses vaccinations n'étaient pas à jour. Elle présentait également un pelage « noueux » en lien avec cette race qui doit recevoir des soins au quotidien afin d'éviter tous ces désagréments.

Les personnes travaillant à la maison d'ASA se sont formidablement bien occupées de Missiou.

Au fil du temps, cette dernière a été intégrée au sein des autres pensionnaires.

Durant cette période, ASA GE a trouvé une personne senior qui

remplissait tous les critères pour une future adoption de cette

minette. A deux reprises, la future adoptante s'est rendue à Gingins pour faire un peu connaissance avec Missiou.

Avec l'accord de la famille propriétaire de la chatte, un bilan de santé a été organisé. Missiou a eu un détartrage complet qui a malheureusement été suivi par une intervention pour lui retirer une grosse masse de poils au sein de son estomac.

Tous ces événements ont retardé son adoption définitive.

Finalement, c'est un peu avant les vacances de Pâques que Missiou a pu prendre possession de sa nouvelle demeure.

Les débuts ont été sensibles tant du côté de Missiou que de sa nouvelle maîtresse ..... chacun devant trouver sa juste place.

Missiou est retournée à la chatte-rie de Gingins durant la période de vacances de sa nouvelle maîtresse et c'est à son retour à domicile que son comportement a

changé. Elle a montré très vite son

bonheur d'être de retour « chez elle » où elle peut bénéficier d'un environnement calme, d'un balcon spacieux et sécurisé, somme toute, « le bonheur ».

Avec l'autorisation de la personne adoptante, ASA GE a pu donner des nouvelles de Missiou aux filles de son ancienne propriétaire. Si le décès de leur maman est toujours douloureux, ces dernières ont été contentes de savoir que Missiou avait retrouvé un foyer paisible et surtout qu'elle était aimée et qu'elle apportait beaucoup de bonheur à sa nouvelle propriétaire.

ASA GE avec l'aide des personnes travaillant à la maison d'ASA de Gingins sont remplies de joie et de reconnaissance et souhaitent à Missiou une belle vie dans sa nouvelle famille.

Françoise ASA Genève



# Attention!!!

## Les noix peuvent être toxiques pour nos chiens!



C'est la saison des noix. Un délice, ces fruits secs, qui a priori sont totalement comestibles même pour nos chiens. Cependant les noix peuvent se révéler un poison violent.

En effet, un champignon microscopique peut se développer, surtout pendant la période automnale, à cause de l'humidité ambiante, sur la pulpe de la noix, mais surtout sur l'enveloppe, la bogue. Il s'agit de ce que l'on appelle le « brou de la noix ». Ce sont des moisissures qui peuvent produire des toxines. On les appelle des mycotoxines et elles sont terriblement dangereuses pour la santé des animaux qui les ingèrent.

Les mycotoxines se développent sur les noix tombées au sol, celles-là mêmes que nos chiens sont tentés d'ingérer.

Ne laissez surtout pas vos compagnons à quatre pattes se régaler de ces noix qui sont recouvertes de moisissures presque invisibles. Les premiers symptômes apparaissent 2 à 3 heures après

l'ingestion. Le chien se met à trembler et/ou à avoir des convulsions. Il présente donc des troubles neurologiques, mais également des troubles digestifs, tels que des vomissements, il peut aussi baver avec excès. Il arrive que la température corporelle augmente et on peut observer des anomalies cardio-respiratoires. Il est important de réagir rapidement et d'organiser une prise en charge médicale. Ces intoxications sont rarement mortelles, sauf si la prise en charge est trop tardive.

Il n'y a pas d'antidote à cette intoxication. Si vous constatez l'ingestion de brou de noix, il faut absolument faire mettre en place un traitement éliminatoire, même avant l'apparition des symptômes, à titre préventif. Plus rapidement la prise en charge est effectuée, plus la guérison sera rapide.

Nous ne pouvons que vous recommander, si vous avez un noyer dans votre jardin, ou même dans votre voisinage proche,

d'éviter que votre chien ne consomme des noix tombées au sol et non ramassées et débarrassées de leur enveloppe.

Cependant les noix sèches, ramassées et vendues dans le commerce ne sont pas toxiques, mais n'oubliez pas que la noix est un oléagineux, donc contient beaucoup de graisse et est difficile à digérer. Si votre chien en consomme en trop grande quantité il peut avoir une indigestion, ce qui n'est pas non plus très bon pour sa santé!



## Quoi de neuf à la Chatterie de Gingins ??

En février 2024, un projet ambitieux prend forme à la Maison d'ASA : l'agrandissement de la pension devient réalité, grâce à la générosité de nos donateurs et en particulier de la Fondation Lontano. Les premiers coups de marteau résonnent sous les yeux attentifs des pensionnaires à quatre pattes, curieux spectateurs de ce ballet de poussière et de matériaux.

Les travaux avancent à grands pas et pour la plus grande joie des félins d'ASA, des chats en pension et de leurs propriétaires ainsi que des gardiens, les vacances de Pâques marquent une étape pleine d'enthousiasme.



Les nouveaux espaces intérieurs et extérieurs sont enfin mis en fonction.

En mai 2024, les bénévoles viennent prêter main-forte, ajoutant une touche de chaleur et de personnalité à chaque recoin. On installe des arbres à chats vertigineux, des griffoirs flambant neufs et des coussins moelleux, créant un véritable paradis pour nos petits résidents moustachus. Les chats, visiblement ravis, testent immédiatement leurs nouveaux terrains de jeu, sous le regard attendri de ceux qui ont mis tant de cœur à l'ouvrage.

Pour les vacances scolaires d'été, les espaces sont tout à fait prêts, répondant aux moindres caprices de nos petits résidents. Recoins douillets pour la sieste et zones de jeu pour les plus intrépides : chacun y trouve son bonheur.

C'est dans cet état d'esprit chaleureux que toute l'équipe de la Maison d'ASA se prépare pour les vacances de Noël afin de pouvoir offrir un séjour inoubliable à ses petits pensionnaires, entre douceur et ronrons partagés.

Mireille - Responsable de la Maison d'ASA



## SOS Labrador

Au mois de juin, un patient se présente au cabinet de son médecin. Ce monsieur souffre de différentes pathologies graves. Après examen, le docteur prend la décision de l'hospitaliser en urgence, vu que son état risquait de s'aggraver dans les heures qui suivraient. Le monsieur refuse catégoriquement d'aller à l'hôpital car il n'y a personne pour s'occuper de son chien, un jeune Labrador âgé d'un an.

Une seule solution: contacter ASA de toute urgence !

Branle-bas de combat de tous les membres bénévoles d'ASA Nyon pour venir en soutien à ce brave monsieur ! Une solution va être trouvée en moins de 2 heures grâce à la mobilisation de Raoudha qui va chercher le chien, de Micheline qui coordonnera les actions et de Stéphanie qui l'accueillera.

Après un transport agité, le chien arrive chez Stéphanie. Excité comme un jeune Labrador qui se respecte, il salue à peine les deux chiennes de la maison. La seule chose qui l'intéresse c'est la petite piscine des chiens dans le jardin. Quel plaisir de sauter dans l'eau et de venir se secouer dans l'appartement ! Finalement, il découvre les deux chiennes, et là, c'est le jeu jusqu'à l'épuisement. Lorsqu'il se pose enfin deux minutes, c'est aux pieds du mari de Stéphanie. Entre les deux, une belle complicité s'établit rapidement !



Pour la nuit, il fallait bien séparer tout ce petit monde, autrement personne n'allait dormir !! Quelle surprise de découvrir la pièce le lendemain : le Labrador s'est occupé comme il a pu en massacrant tout ce qui lui tombait sous les dents !

Malgré cela, William a eu du mal à laisser partir le chien chez son éleveur qui le gardera chez lui, le temps que son maître se rétablisse.

Depuis, le maître a pu réintégrer son domicile et retrouver son fidèle compagnon ! Le monsieur a vivement remercié ASA pour la réactivité de ses membres dans une situation pour le moins périlleuse pour le maître.

Olivier et Stéphanie ASA Nyon



**aide senior animaux**

a un grand besoin de familles d'accueil !  
Si vous avez l'envie et la possibilité de prendre en charge un animal, Contactez-nous !

[www.asajfk.ch](http://www.asajfk.ch)  
Nyon : 079 126 94 84  
Lausanne : 079 926 80 61  
Genève Rive gauche : 079 406 65 53

## Rejoignez-nous!

Nous recherchons des bénévoles pour nos comités d'action. Profil recherché: jeunes retraités dynamiques et personnes disposant de temps libre, ayant de l'intérêt pour le bien-être des personnes âgées et des animaux.



**aide senior animaux**  
fondation asajfk